

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Retraite pour les prêtres. — III Le troisième centenaire de la foi et Sa Sainteté Benoît XV. — IV Les Sœurs de l'Espérance. V L'Ordo pour 1916. — VI La mère vous manque. — VII La carte du ciel. — VIII Les Jésuites à l'armée. — IX Prières des Quarante-Heures.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 14 novembre

Messe du 24e dim. après la Pentecôte, avec l'oraison, l'épître et l'évangile du 6e dim. après l'Épiphanie; **semi-double**; mém. de saint Josaphat, sans 3e or.; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim. mém. de sainte Gertrude et de saint Josaphat.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 21 novembre

Comme le I dimanche de l'Avent est privilégié contre tout office même de 1e cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI, décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754). C'est pourquoi l'on doit anticiper au 21 novembre, la solennité des titulaires dont l'office tombe dans la semaine et ne peut avoir lieu le 1er dimanche de l'Avent (28 novembre).

**Diocèse de Montréal.** — Du 21 novembre, la Présentation (Dorval) et saint Colomban; du 22, sainte Cécile; du 23, saint Clément (Maisonneuve); du 24, saint Jean de la Croix; du 25, sainte Catherine; du 26, saint Léonard de Port-Maurice.

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 17 novembre, saint Hugues (Sarsfield); du 20, saint Félix de Valois (Chénéville); du 21, saint Colomban, (Quinville) et saint Albert; du 22, sainte Cécile (Masham); du 23, sainte Félicité (Clarence Creek); du 25, sainte Catherine (Metcalf).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 21 novembre, la Présentation; du 22, sainte Cécile.

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 21 novembre, N.-D. de la Présentation (Almaville); du 22, sainte Cécile (ville); du 24, sainte Flore.

**Diocèse de Sherbrooke.** — Du 15 novembre, saint Malo (Auckland); du 20, saint Edmond (Coaticook); du 22, sainte Cécile (Whitton).

**Diocèse de Nicolet.** — Du 15 novembre, sainte Gertrude; du 19, sainte Elisabeth de Hongrie (Warwick); du 20, saint Félix de Valois (Kingsey); du 26, saint Léonard de Port-Maurice.

**Diocèse de Valleyfield.** — Du 22 novembre, sainte CECILE (Cathédrale); du 23, saint Clément (Beauharnois).

**Diocèse de Pembroke.** — Du 19 novembre, sainte Elisabeth de Hongrie (Vinton).

**Diocèse de Joliette.** — Du 19 novembre, sainte Elisabeth de Hongrie; du 20, saint Félix de Valois et saint Edmond.

**Diocèse de Mont-Laurier.** — Du 17 novembre, saint Hughes (Hébert); du 20, saint Félix de Valois (Blue Sea-Lake); du 21, la Présentation (Bréboeuf).  
J. S.

### RETRAITE POUR LES PRETRES

Quelques prêtres n'ayant pu se joindre à leurs confrères pour suivre, cet été, les exercices spirituels qui ont eu lieu au grand séminaire, une retraite aura lieu pour eux du lundi soir (13 décembre) au samedi matin suivant (18 décembre), à la Villa-Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe. Les exercices seront donnés par le Père Ruhlmann, s. j.

Mgr l'archevêque invite à les suivre tous les prêtres qui n'ont pas encore fait leur retraite annuelle. On est prié d'envoyer son nom quelques jours à l'avance au Père Archambault, Villa-Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe.

### LE TROISIEME CENTENAIRE DE LA FOI ET SA SAINTETE BENOIT XV

U mois d'août dernier, le 16, Sir A.-B. Routhier, président-général du comité des fêtes ainsi dites du troisième centenaire de la foi et le secrétaire du même comité, M. C.-J. Magnan, avaient adressé à Notre Saint-Père le pape Benoît XV une lettre très expressive au sujet de la célébration projetée. A la date du 12 septembre, Sa Sainteté vient de répondre à ces messieurs et au comité qu'ils repré-

sentent en  
Nous nous  
documents,  
accompagne

#### LETTRE

Sa Sainteté

Très S

Votre Sain

cette année le  
dans leur pay

En 1615, de  
collets, envoy

mémoire, abor

colonie frança

cèrent avec u

de ce pays. Ils

dont nous som

ment que les

solemnellement.

qu'un peuple

plus glorieux.

Un comité de

prépare le prog

travaux sous le

le cardinal Loui

l'approbation ti

Stagni, délégué

nos vénérés évêq

Très Saint-Pèr

de la foi au Can

sentent en des termes qui intéressent le Canada tout entier. Nous nous faisons un honneur et une joie de reproduire ces documents, comme aussi la lettre du cardinal Gasparri qui accompagne celle du Souverain Pontife.

**LETTRE DU COMITE DU TROISIEME CENTENAIRE  
A SA SAINTETE**

Québec, 16 août 1915.

Sa Sainteté Benoît XV, Rome.

Très Saint-Père,

Votre Sainteté sait que les catholiques du Canada célèbrent cette année le troisième centenaire de l'établissement de la foi dans leur pays.

En 1615, des Franciscains, alors connus sous le nom de Récollets, envoyés par votre prédécesseur Paul V, d'heureuse mémoire, abordèrent nos rives, se vouèrent à la desserte de la colonie française, fondée par Champlain en 1608, et commencèrent avec un zèle incroyable l'évangélisation des indigènes de ce pays. Ils furent les fondateurs de cette Eglise canadienne dont nous sommes les fils heureux et soumis. Tel est l'événement que les catholiques du Canada veulent commémorer solennellement. Ils estiment que de tous les anniversaires qu'un peuple puisse célébrer, celui-là est le plus grand et le plus glorieux.

Un comité de catholiques, composé de prêtres et de laïques, prépare le programme des fêtes. Ce comité a poursuivi ses travaux sous le haut et distingué patronage de Son Eminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, avec l'approbation très appréciée de Son Excellence Mgr P.-E. Stagni, délégué apostolique, l'adhésion expresse de vingt de nos vénérés évêques et l'assentiment de tous.

Très Saint-Père, le comité des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada est heureux de dire à Votre Sainteté que

aint Malo (Auck-  
22, sainte Cécile

Gertrude; du 19.  
0, saint Félix de  
-Maurice.

te CECILE (Ca-

inte Elisabeth de

Elisabeth de Hon-

aint Hughes (Hé-  
e); du 21, la Pré-  
J. S.

**RES**

s confrères pour  
u lieu au grand-  
i soir (13 décem-  
Villa-Saint-Mar-  
nés par le Père

res qui n'ont pas  
envoyer son nom  
ult, Villa-Saint-

**LA FOI**

**XV**

Routhier, prési-  
ainsi dites du  
secrétaire du  
à Notre Saint-  
sive au sujet de  
bre, Sa Sainteté  
té qu'ils repré-

le but qu'il se propose par ces fêtes, est bien celui que notre vénéré et très aimé cardinal a ainsi formulé: " Donner à notre peuple fidèle l'occasion de remplir envers Dieu l'impérieux devoir de la reconnaissance pour l'inappréciable bienfait de la foi, glorifier et à juste titre les fils de saint François d'Assise qui furent les instruments dont Dieu se servit pour inaugurer en notre pays le culte catholique et diriger les premiers pas de notre Eglise naissante. "

Très Saint-Père, les membres du comité des fêtes de notre glorieux tricentenaire s'estimeront grandement récompensés, si Votre Sainteté daigne leur accorder la bénédiction apostolique et l'expression de sa paternelle autorité devant laquelle nous nous inclinons tous avec le plus grand respect, la plus entière soumission, un amour filial très sincère et un dévouement sans limites.

Nous nous prosternons devant Votre Sainteté, dont nous sommes les très humbles serviteurs.

(signé) A.-B. ROUTHIER,  
*président-général.*

C.-J. MAGNAN,  
*secrétaire-général.*

**LETTRE DE SON EMINENCE LE CARDINAL GASPARRI  
A SIR A.-B. ROUTHIER**

Du Vatican, 15 septembre 1915.

Monsieur le président,

C'est avec une satisfaction toute particulière que Notre Saint-Père le pape Benoît XV a appris, par votre lettre du 16 août dernier, que les catholiques du Canada célèbrent cette année le troisième centenaire de l'établissement de la foi dans leur pays.

Désirant, en cette mémorable circonstance, donner à ses

chers fils s  
spéciale bien  
de cet heure  
teté a daign  
de vos solen  
d'encouragen

Nul doute  
tife ne soit a  
catholiques d  
attachement e

J'ai le plai  
tificale, et av  
de succès pou  
monsieur le P  
distingués.

LETT

A Nos chers fil  
de préparer

Chers fils, salut

Vous nous a  
troisième siècle é  
le peuple canadi  
appelé à l'admi  
semble-t-il, non s  
patriotes et à la  
heureux présage

En effet, en tr

chers fils spirituels du Canada un témoignage de sa toute spéciale bienveillance, et s'associer aux fêtes commémoratives de cet heureux événement, de cet insigne bienfait, Sa Sainteté a daigné vous adresser ainsi qu'aux membres du comité de vos solennités une lettre autographe de félicitations et d'encouragement.

Nul doute que ce précieux autographe du Souverain Pontife ne soit accueilli avec joie et avec reconnaissance par les catholiques du Canada et ne contribue à accroître encore leur attachement et leur dévouement à l'Eglise et au Saint-Siège.

J'ai le plaisir de vous adresser, ci-jointe, la dite lettre pontificale, et avec mes vives félicitations et mes meilleurs voeux de succès pour vos fêtes, je vous prie d'agréer, très honorable monsieur le président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

P. card. GASPARRI.

LETTRE DE SA SAINTETE BENOIT XV  
AU COMITE DES FETES

A Nos chers fils le président et les membres du comité chargé de préparer les fêtes du tricentenaire au Canada,

BENOIT XV, pape.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique,

Vous nous annoncez des fêtes solennelles à l'occasion du troisième siècle écoulé depuis le jour, où, pour la première fois, le peuple canadien a été, par le secours et le bienfait de Dieu, appelé à l'admirable lumière du Christ. Ce projet, nous semble-t-il, non seulement fait honneur à la piété de vos compatriotes et à la vôtre en particulier, mais il est encore d'un heureux présage pour l'avenir.

En effet, en travaillant à la préparation de ces fêtes, vous

celui que notre  
Donner à notre  
ieu l'impérieux  
ble bienfait de  
François d'As-  
rvit pour inau-  
er les premiers

fêtes de notre  
t récompensés.  
iction apostoli-  
levant laquelle  
espect, la plus  
et un devoue-

té, dont nous

UTHIER,  
*sident-général.*

GNAN,  
*étaire-général.*

L GASPARRI

embre 1915.

re que Notre  
e lettre du 16  
élabrent cette  
le la foi dans

onner à ses

vous proposez, votre lettre en fait foi, de ne poursuivre qu'un but dans cette célébration : vous pénétrer tous, aussi bien sur l'excellence que sur l'utilité de la vérité et de la grâce divine qui vous ont été communiquées par la religion catholique, de sentiments tels que tous à l'envi soient portés à offrir à Dieu d'immortelles actions de grâces.

Vous ne voulez pas séparer de l'expression de votre gratitude envers Dieu la manifestation de votre reconnaissance envers ces religieux franciscains dont la charité apostolique vous a procuré à vous et à vos ancêtres de si grands avantages. Ce dessein est vraiment digne de votre foi et de votre sagesse, et, pour cette raison également, Nous jugeons qu'il mérite Notre approbation.

Un coeur qui n'est ni oublieux ni ingrat, nous le comprenons, ne doit pas se contenter de rappeler et de publier hautement les bienfaits reçus, il doit encore les entretenir et les garder avec une pieuse sollicitude. Aussi vous apporterez, nous n'en doutons pas, non seulement un soin religieux à conserver les fruits qu'a produits le travail de ces ouvriers évangéliques, mais encore vous vous efforcerez tous d'en préparer une récolte plus abondante, plus riche et plus consolante. Dans ce but, vous aimerez avec plus d'ardeur la discipline catholique, vous vous attacherez au Siège Apostolique par des liens plus étroits d'amour et d'obéissance.

Pour que nos désirs se réalisent, nous vous accordons d'un coeur très aimant dans le Seigneur, comme gage des dons célestes et comme preuve de Notre bienveillance, la bénédiction apostolique, à vous, chers fils, et à tous les Canadiens catholiques.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 septembre 1915, de Notre pontificat, la deuxième année.

BENOIT XV, pape.

LI

**D'**UNE  
Mlle  
Erne

pleurent encor  
quelques lignes

Les Soeurs d  
Canada depuis  
avantageuseme  
dire de tous ce  
remplir leur m  
ne le sont pas e  
de beaucoup de  
ordinaire. Cons  
souvent dans un  
des, elles parais  
perdre l'esprit  
il n'en est rien.  
très bien. Mlle  
simplicité de sty  
doux, qui dit si  
de son cher et re  
rance un témoig  
parfaite sincérité  
Elle nous raco  
française de la S  
constitue la congr  
1820 — il y aura  
prêtre de Bordea  
Famille. On dev  
Bientôt celles que

## LES SŒURS DE L'ESPERANCE

**D'**UNE notice, publiée récemment sous la signature de Mlle Blanche Gagnon, la très digne fille du regretté Ernest Gagnon, dont les amis des lettres et des arts pleurent encore la perte en notre pays, nous voulons extraire quelques lignes pour le bénéfice de nos lecteurs.

Les Soeurs de l'Espérance dont s'occupe cette notice sont au Canada depuis déjà treize ans. Elles sont certes connues, et avantageusement connues, d'un grand nombre, nous pourrions dire de tous ceux au foyer de qui elles ont eu l'occasion de remplir leur mission de charité. Mais il nous semble qu'elles ne le sont pas encore assez de la masse de notre peuple, et même de beaucoup de nos confrères. Leur vocation est assez extraordinaire. Constamment en course au dehors, vivant le plus souvent dans une maison étrangère, où elles assistent les malades, elles paraissent à plusieurs bien exposées à se dissiper et à perdre l'esprit religieux. Et pourtant, d'une façon générale, il n'en est rien. Ceux qui sont vraiment au courant le savent très bien. Mlle Gagnon les a vues à l'oeuvre. Avec une grande simplicité de style — de ce bon style clair et net, naturel et doux, qui dit si bien ce qu'il faut, qu'elle a sans doute hérité de son cher et regretté père — elle rend aux Soeurs de l'Espérance un témoignage d'admiration contenue qui respire la plus parfaite sincérité. Nos lecteurs vont en juger.

Elle nous raconte d'abord les origines de la congrégation française de la Sainte-Famille, dont une branche importante constitue la congrégation des Soeurs de l'Espérance. C'est en 1820 — il y aura bientôt cent ans — que l'abbé Noailles, un prêtre de Bordeaux, fonda cette congrégation de la Sainte-Famille. On devait s'y dévouer à toutes sortes d'oeuvres. Bientôt celles que les supérieures destinaient aux soins des ma-

lades à domicile furent spécialement groupées sous le vocable de Soeurs de l'Espérance.

“ Les hospices, alors, écrit Mlle Gagnon, n'avaient que des salles communes pour les pauvres; les plus favorisés du côté de la fortune n'y avaient point de refuge. La présence d'une religieuse attentive aux besoins spirituels et corporels des malades fut donc accueillie comme un bienfait dans les familles. Cette oeuvre nouvelle venait compléter celle des hospitalières. Maintenant les hôpitaux sont pourvus de chambres privées, les malades de toutes classes ont plus de ressources qu'autrefois pour le soulagement des misères communes, hélas! à toute l'humanité; mais l'on doit avouer qu'ils sont encombrés, surtout depuis que la chirurgie moderne a pris de si notables développements. Au reste, il y a des êtres souffrants qui ne peuvent se résigner à quitter leur demeure ou qui, pour diverses raisons, sont incapables de s'en éloigner. Or, les uns ont des parents âgés, ou faibles de santé, ou encore trop absorbés par d'autres soucis et inhabiles à les soigner convenablement, les autres sont isolés, ou bien entourés de proches ou d'indifférents qui les négligent: la mission de la Soeur de l'Espérance est donc tout indiquée. Par sa formation spéciale de religieuse garde-malade, elle devient une providence pour ceux qui souffrent, un appui pour la famille qui se repose sur elle d'une responsabilité inquiétante et pour le médecin qui peut compter sur son concours intelligent et dévoué.

“ Les Soeurs de l'Espérance ont un grand nombre de maisons en divers pays. Sa Grandeur Mgr Bruchési eut l'heureuse inspiration de les faire venir au Canada. Un premier groupe de Soeurs arriva à Montréal le 30 septembre 1902 et obtint bientôt de nouvelles recrues. Mgr Bégin, archevêque de Québec, aujourd'hui cardinal de la sainte Eglise, les appelait en 1903 dans sa ville épiscopale où elles furent accueillies avec empressement. Les premières postulantes canadiennes furent

reçues à la ma  
leur formation  
qu'elles appell  
malade, servie  
en outre des d  
gieuse et d'inf  
canadien à Sai  
se préparent a  
poursuivre leur  
maisons europée  
noviciat elles pe  
suffisante... L  
au pays; mais, d  
ne sont pas empi  
ble qu'une gard  
société environna  
elle est en devoir  
ne se fait connaît  
lité s'efface com  
formation identic  
appeler “ l'air d  
mot d'un ami de  
de différentes nat  
plus de Français,  
gnols, de Belges o  
on pourrait dire c  
d'Allemagne, d'Es  
Soeurs de l'Espéra  
“ Les Soeurs soig  
porte quelle religio  
voyant que dans des  
sécurité avec toute l  
La protection de leu

sous le vocable  
avaient que des  
favorisés du côté  
présence d'une  
propres des ma-  
ns les familles.  
es hospitalières.  
ores privées, les  
es qu'autrefois  
s! à toute l'hu-  
ombrés, surtout  
tables dévelop-  
qui ne peuvent  
ir diverses rai-  
ns ont des pa-  
p absorbés par  
enablement, les  
s ou d'indiffé-  
de l'Espérance  
le de religieuse  
ceux qui souf-  
sur elle d'une  
i peut compter  
bre de maisons  
l'heureuse ins-  
nier groupe de  
et obtint bien-  
ue de Québec,  
pelait en 1903  
llies avec em-  
iennes furent

reçues à la maison de Montréal, en attendant d'aller compléter leur formation religieuse en Europe et d'y faire ensuite ce qu'elles appellent leur noviciat professionnel: cours de garde-malade, service d'ambulance, clinique dans les hôpitaux, etc., en outre des directions appropriées à leur double état de religieuse et d'infirmière. Depuis deux ans il existe un noviciat canadien à Saint-Laurent, près Montréal, où les jeunes Soeurs se préparent aux oeuvres de leur congrégation avant d'aller poursuivre leurs études dans quelques-unes de ses principales maisons européennes. Néanmoins, depuis l'établissement de ce noviciat elles pourraient y recevoir une formation régulière et suffisante... La plupart des Soeurs canadiennes reviennent au pays; mais, d'après les coutumes de leur congrégation, elles ne sont pas employées dans leur ville natale, car il est préférable qu'une garde-malade à domicile soit plutôt étrangère à la société environnante et pour elle-même et pour les familles où elle est en devoir. Elle laisse ignorer le lieu de sa naissance et ne se fait connaître que par son nom de religion: sa personnalité s'efface comme sa personne s'oublie pour autrui. Une formation identique donne à toutes les Soeurs ce qu'on peut appeler " l'air de famille ". Elles nous font souvenir de ce mot d'un ami de la Compagnie de Jésus, appliqué aux Pères de différentes nationalités: " Après quelques années, il n'y a plus de Français, d'Anglais, d'Allemands, d'Italiens, d'Espagnols, de Belges ou autres: il n'y a que des Jésuites ! " Ici, on pourrait dire de même des religieuses venues de France, d'Allemagne, d'Espagne ou d'ailleurs: il n'y a plus que des Soeurs de l'Espérance !

" Les Soeurs soignent les malades des deux sexes et de n'importe quelle religion et nationalité, leur supérieure ne les envoyant que dans des maisons recommandables et veillant à leur sécurité avec toute la sollicitude d'une mère sage et prévoyante. La protection de leur famille religieuse, leur prudente réserve,

leur chaste costume imposent le respect, et leur très grande simplicité, leur charité humble et douce, leur expérience et leur discrétion provoquent l'estime et la confiance. Elles savent conserver au milieu des distractions leur esprit religieux. Dans leurs moments de liberté, c'est par l'oraison mentale, les examens de conscience, les lectures pieuses qu'elles retrempent leurs âmes... D'ordinaire, elles ne sont pas dispensées de l'assistance quotidienne à la messe, où elles vont renouveler leurs forces en même temps que leur vie surnaturelle par la sainte communion et prier pour les personnes confiées à leurs soins. Elles se rendent à l'église la plus rapprochée et choisissent l'heure qui accommode le mieux leur malade et son entourage. Il va sans dire qu'elles ne quitteraient pas un mourant auprès duquel elles ne pourraient être remplacées. Elles n'ont que deux sorties régulières par semaine : le dimanche, aux heures où toutes les Soeurs se réunissent pour l'instruction, la bénédiction du très Saint-Sacrement et quelques exercices en commun, ainsi que le jour de leur confession hebdomadaire à la chapelle du couvent. Celles qui, par exception, sont en dehors de la ville sont tenues d'y venir tous les huit jours, ou tous les quinze jours si elles sont trop éloignées. Elles ne peuvent rester plus de deux mois consécutifs dans une famille. S'il s'agit d'une maladie chronique à soigner, elles peuvent alterner avec une autre Soeur, et, dans certains cas, dépasser de quelques jours le temps limité. Les Soeurs n'ont pas le choix et ne savent pas toujours d'avance où elles seront envoyées ; c'est la supérieure qui en décide, et qui a trop souvent le très vif regret de ne pouvoir, faute de sujets, satisfaire à toutes les demandes qui lui sont adressées...

“ Les Soeurs de l'Espérance savent qu'il vaut mieux prêcher par l'exemple que par la parole. C'est avec tact et douceur qu'elles disposent les malades à supporter chrétiennement leurs souffrances et à recevoir les sacrements qui leur rendent

la santé ou qu  
Si elles n'ont  
qu'ailleurs de  
procher de lui  
qui savent dis  
abnégation cons  
les sorties où la  
cents (il n'est p  
mais uniquement  
traction de leur  
elles sont prêtes  
ces. Elles ne s'a  
à leur tâche. El  
ceptant simplen  
affectation, elles  
tion dans ces mil  
lorsqu'elles sont  
dans leur condui  
Maître : “ Je sui  
Elles se prêtent d  
gnantes à la natu  
lades qu'en les v  
dire : il n'y a que  
pour les accompli  
de vertueuse simp  
qui ne connaissent  
comprennent pas l  
vie commune dans  
tour à tour, à des c  
tage en communau  
la Métropolitaine e  
moyens de rétribue  
Ces Soeurs ne peuv

leur très grande  
ar expérience et  
nce. Elles savent  
t religieux. Dans  
mentale, les exa-  
elles retrempe  
ispensées de l'as-  
renouveler leurs  
lle par la sainte  
ées à leurs soins.  
ée et choisissent  
et son entourage.  
mourant auprès  
Elles n'ont que  
che, aux heures  
ruction, la béné-  
exercices en com-  
bdomadaire à la  
1, sont en dehors  
jours, ou tous les  
ne peuvent res-  
nille. S'il s'agit  
ent alterner avec  
sser de quelques  
s le choix et ne  
nvoyées; c'est la  
le très vif regret  
tes les demandes  
  
vaut mieux prê-  
avec tact et dou-  
chrétiennement  
qui leur rendent

la santé ou qui leur obtiennent la paix des derniers moments. Si elles n'ont pas dans notre pays l'occasion aussi fréquente qu'ailleurs de ramener les âmes à Dieu, elles savent les rapprocher de lui par l'édification qu'elles donnent à tous ceux qui savent discerner de quelle pureté d'intention, de quelle abnégation constante sont pénétrées toutes leurs actions. Dans les sorties où la charité les oblige d'accompagner les convalescents (il n'est pas question ici de visites ni de parties de plaisir, mais uniquement de promenades au grand air) elles font abstraction de leurs goûts personnels, comme en toute occasion elles sont prêtes à sacrifier leurs inclinations et leurs préférences. Elles ne s'accordent que le repos nécessaire pour suffire à leur tâche. Elles prennent leur repas seules, en silence, acceptant simplement ce qu'on veut bien leur offrir. Sans affectation, elles trouvent le moyen de pratiquer la mortification dans ces mille petites choses qui sont d'un si grand mérite lorsqu'elles sont rehaussées par un motif surnaturel. Tout, dans leur conduite, semble traduire l'humble parole du divin Maître: " Je suis venu pour servir et non pour être servi ". Elles se prêtent de si bonne grâce aux besognes les plus répugnantes à la nature et à tous les services réclamés par les malades qu'en les voyant à l'oeuvre on ne peut s'empêcher de dire: il n'y a que des religieuses pour faire toutes ces choses, et pour les accomplir avec autant de vigilance, de délicatesse et de vertueuse simplicité ! Et cependant il y a des personnes qui ne connaissent que superficiellement leur oeuvre ou qui ne comprennent pas la vie religieuse en dehors d'une constante vie commune dans un couvent... Elles peuvent être employées, tour à tour, à des oeuvres qui leur permettent de vivre davantage en communauté, comme, par exemple, l'oeuvre affiliée à la Métropolitaine en faveur des familles qui n'auraient pas les moyens de rétribuer les services d'une garde-malade attitrée. Ces Soeurs ne peuvent s'installer constamment au chevet des

malades, mais emploient leur temps à des visites de charité qui leur donnent l'occasion de rendre des services inappréciables. Partout, elles s'occupent des pauvres, et, de concert avec des personnes pieuses, elles organisent des oeuvres admirables en vue de les secourir... Elles soignent tous les malades avec le même dévouement et le même désintéressement et ne quittent souvent une demeure qu'après avoir veillé et prié auprès de la dépouille mortelle de ceux qu'elles ont assistés jusqu'au dernier soupir.

“ Les Soeurs de l'Espérance n'ont pas le privilège d'aller soigner les membres de leur famille, à l'exception de leur père et de leur mère dans une dernière maladie probable, si elles n'en sont pas éloignées par une distance vraiment trop considérable. Lorsque l'obéissance envoie les Soeurs dans une maison étrangère, elles y entrent avec un sourire qui dissimule presque toujours une impression de timidité ou d'appréhension naturelle vis-à-vis de l'inconnu, mais elles sont prêtes à tout et se tiennent intérieurement en la présence de Dieu. Ce n'est pas dans l'atmosphère de tristesse d'une chambre de malade, et moins encore dans le voisinage des frivolités ou des misères trop réelles des gens du monde — dont l'écho, sinon le spectacle, peut arriver jusqu'à elle — qu'une Soeur de l'Espérance ne trouve pas, d'une part, matière à sacrifice, et de l'autre, un immense sujet de reconnaissance envers Notre-Seigneur qui l'a choisie entre mille pour être son épouse. — Leur vocation mixte paraît être plus difficile que celle des autres religieuses. Mais elles ont, pour y être fidèles, des grâces d'état, une préparation solide, des directions à suivre dans toutes les circonstances où elles se trouvent et un recours fréquent aux conseils de leur supérieure. En apparence, elles sont plus libres, mais en réalité, plus assujetties que les autres à une vie de renoncement. Et comme tous les religieux fervents et les vraies religieuses, elles savent mettre en pratique la maxime de saint

Bernard: “ G

Cette courte  
croyons-nous, j  
Soeurs de l'E  
eux de nos con  
ou de demoisell  
et des académie  
leur faire lire, c  
ont le double n  
claires. Elles s  
avons, grâce à D  
mains des religie  
Soeurs de l'Esp

Les ORDO de l  
en vente cette sen  
MM. les librain  
éditeurs, MM. ARI  
Montréal.

Ceux au contrai  
s'adresser à leur é  
Comme d'habitu  
chés qui forment la  
dont on peut facile  
pour les conserver  
(non perforés). C'  
tenu ouvert au moy  
le plus propice pou  
Ceux qui retarder  
ner leur commande

Bernard: " Gardez la règle et la règle vous gardera... "

Cette courte étude, que nous avons du reste abrégée, suffit, croyons-nous, pour assez bien faire connaître l'oeuvre des Soeurs de l'Espérance. Nous engageons respectueusement ceux de nos confrères qui dirigent des congrégations de dames ou de demoiselles, comme aussi les aumôniers des pensionnats et des académies de jeunes filles, à lire à leurs dirigées, ou à leur faire lire, ces bonnes lignes de Mlle Blanche Gagnon. Elles ont le double mérite, répétons-le, d'être très simples et très claires. Elles sont par conséquent très instructives. Nous avons, grâce à Dieu, beaucoup de belles et bonnes oeuvres aux mains des religieuses de nos diverses communautés. Celle des Soeurs de l'Espérance n'est sûrement pas la moins belle.

### L'ORDO POUR 1916

Les ORDO de la province ecclésiastique de Montréal seront en vente cette semaine.

MM. les libraires seuls pourront se les procurer chez les éditeurs, MM. ARBOUR & DUPONT, 249, rue Lagachetière est, Montréal.

Ceux au contraire qui n'en font pas le commerce doivent s'adresser à leur évêché respectif ou aux libraires.

Comme d'habitude, outre les exemplaires simplement brochés qui forment la majorité, il y a des exemplaires perforés dont on peut facilement et proprement détacher les feuillets pour les conserver dans son bréviaire, et d'autres cartonnés (non perforés). C'est ce dernier qui est le plus apte à être tenu ouvert au moyen d'un serre-papiers à ressort, par suite le plus propice pour les sacristies.

Ceux qui retarderont jusqu'à la fin de décembre pour donner leur commande feront bien d'indiquer quelle catégorie

d'ordo ils accepteront à la place de celle qu'ils demandent.

Cet ordo est en tout semblable à celui de l'année courante, pour sa rédaction et l'indication des nombreuses solennités transférées au dimanche, tant celles qui sont obligatoires en vertu d'anciens indults, que celles qui sont libres, seulement permises par le décret du 28 octobre 1913. Toutefois à la suite du mois de décembre, on trouvera une longue étude sur un point qui intéresse particulièrement MM. les curés. Il s'agit de savoir si ceux-ci peuvent chanter les messes de solennités et dans quelle limite. Cette étude a d'abord été approuvée par Nos Seigneurs les évêques de la province. C'est assez dire que tous peuvent l'observer en sûreté de conscience, du moins tant qu'une autorité supérieure n'aura pas donné une décision contraire.

On ne pouvait sans inconvénient ajouter 25 pages à l'ordo déjà si volumineux. Cette addition a forcé d'omettre les nombreux actes de consécration publiés en 1914 et cette année même, ainsi que quelques-unes des notes en latin, pour lesquelles on se servira de l'ordo de 1915. Toutefois on a répété les notes qui traitent de matières d'usage plus fréquent, comme il sera facile de s'en rendre compte.

A cause de l'augmentation toujours croissante des matériaux de la reliure, on a dû élever le prix des Ordos cartonnés à 75 sous au lieu de 50 sous.

Ordo simplement broché.....	35 sous.
Ordo (broché et) perforé.....	40 sous.
Ordo (non perforé) cartonné.....	75 sous.
Ordo des offices chantés.....	25 sous.

L'affranchissement d'un ordo cartonné est de 3 sous, celui des autres ordos est de 2 sous, celui de l'ordo des offices chantés est d'un sou.

Chambly.

Abbé JOSEPH SAINT-DENIS.



E célé  
luth  
vons  
protestants, v  
Père Roth av  
faisaient rech  
— C'est vra  
pourquoi, le p  
jésuite, qui ja  
monsieur le pas  
c'est une désol  
joyeux, vifs, al  
tits sont mornes  
prétendue réfor  
de mère!... No  
la nôtre par ac  
nous sommes t  
secourus, protég  
Combien ces p  
lantes pour les c  
louanges de leur  
protection !

Rome possède  
collège romain, i  
installé au palais  
dans les jardins  
vêque de Pise, au  
ratoire. Ce derni  
ciel, c'est-à-dire d

## LA MERE VOUS MANQUE

**L**E célèbre jésuite Roth disait un jour à un prédicant luthérien : — Nous autres, catholiques, nous conservons notre gaieté, notre bonne humeur. Vous autres, protestants, vous êtes toujours secs, compassés, tristes ! — Le Père Roth avait un esprit de répartie et un enjouement qui le faisaient rechercher. On ne s'ennuyait pas en sa compagnie.

— C'est vrai, avoua le ministre. Me direz-vous après le pourquoi, le parce que?... — Oh! oui — répondit le Père jésuite, qui jamais n'était embarrassé — je vais vous le dire, monsieur le pasteur. Quand, dans une maison, la mère manque, c'est une désolation. Lorsqu'elle vivait, les enfants étaient joyeux, vifs, alertes. A présent qu'elle est morte, les pauvres petits sont mornes, silencieux, tristes!... — Vous avez, dans votre prétendue réforme, aboli le culte de Marie, vous n'avez plus de mère!... Nous, catholiques, nous avons cette mère de Jésus, la nôtre par adoption au calvaire. Avec notre mère du ciel, nous sommes toujours joyeux, sûrs d'être aimés, défendus, secourus, protégés !

Combien ces paroles du bon Père Roth sont vraies et consolantes pour les catholiques, toujours si heureux de chanter les louanges de leur mère et pleins de confiance en sa maternelle protection !

## LA CARTE DU CIEL

Rome possède deux observatoires astronomiques : celui du collège romain, illustré par le célèbre jésuite Secchi — il est installé au palais du Capitole; puis celui de la tour léonine, dans les jardins du Vatican, confié au cardinal Maffi, archevêque de Pise, au Père Hagen, jésuite, et au Père Lois, de l'Observatoire. Ce dernier religieux est chargé de dresser la carte du ciel, c'est-à-dire de photographier le ciel étoilé et d'établir le

qu'ils demandent.  
l'année courante,  
breuses solennités  
nt obligatoires en  
libres, seulement  
3. Toutefois à la  
longue étude sur  
M. les curés. Il  
es messes de solen-  
'abord été approu-  
vince. C'est assez  
de conscience, du  
ra pas donné une

25 pages à l'ordo  
l'omettre les nom-  
14 et cette année  
en latin, pour les-  
itefois on a répété  
us fréquent, comme

oissante des maté-  
es Ordos cartonnés

- . 35 sous.
- . 40 sous.
- . 75 sous.
- . 25 sous.

est de 3 sous, celui  
o des offices chan-

PH SAINT-DENIS.

catalogue de toutes les étoiles connues jusqu'à la onzième grandeur. A la même entreprise collaborent, dans les divers continents, une vingtaine d'observatoires. Celui du Vatican, après avoir publié plusieurs photographies astronomiques, vient de faire paraître un premier volume du grand ouvrage en préparation. Il ne contient pas moins de 26,398 numéros, avec renseignements sur la position de chaque étoile. On espère que l'oeuvre gigantesque dont il s'agit sera terminée vers la fin de ce siècle. Attendons! En tout cas, heureux les savants qui, à notre époque où la terre offre un si vilain spectacle, élèvent leurs regards vers le firmament pur, paisible et lumineux!

### LES JESUITES A L'ARMEE

Le 31 juillet, fête de saint Ignace de Loyola, 615 jésuites font partie de l'armée. — 109 sont actuellement *hors de combat* : 47 morts, 18 prisonniers, 7 disparus, 37 blessés ou malades en traitement. — 281 *sont au front* : 57 aumôniers, 20 infirmiers-aumôniers, 78 infirmiers, 126 combattants et services de l'intendance. — 203 *sont à l'arrière* : 102 dans les hôpitaux, 101 dans les services de l'arrière ou les dépôts (plusieurs à Tien-Tsin et à Tananarive). — 22 *réformés ou libérés*, plusieurs pour blessures graves. — 61 ont reçu *des distinctions* : 6 ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur, 5 ont reçu la médaille militaire, 1 a reçu la croix de Saint-Georges (russe), -1 a reçu la médaille des épidémies, 48 ont été cités à l'ordre du jour (croix de guerre).

De *La Croix*, de Paris.

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	15 novembre.	— Lachute.
Mercredi,	17	— Saint-Alphonse-d'Youville.
Vendredi,	19	— T. S. Sacrement (Parc Dominion).
		— Saint-Pierre-Claver.
Dimanche,	21	— Saint-Patrice.